

# PERISCOLAIRE

La Mairie de Forcalquier propose gratuitement à toutes les familles dont les enfants sont scolarisés au sein de l'école élémentaire Léon Espariat, un dispositif de garderie et d'études dirigées.

## Garderie :

*Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi*

- **Matin :** Vous pouvez déposer l'enfant **au gymnase à partir de 7h30 jusqu'à 8h15**. Aucune inscription préalable.
- **Soir :** Merci de remplir et signer le **formulaire d'inscription garderie** (disponible sur le site de la Mairie de Forcalquier : infos pratiques/éducation/inscriptions scolaires) et de le remettre au personnel communal encadrant. L'inscription de l'enfant vaut acceptation du règlement en vigueur.  
Une fois l'enfant inscrit, **il ne sortira pas à 16h30** mais restera dans la cour jusqu'à l'arrivée du responsable légal ou d'une personne autorisée à le récupérer (cette personne doit **obligatoirement** être inscrite sur la fiche de renseignement « personne autorisée à récupérer l'enfant » et être munie d'une pièce d'identité), ceci **entre 16h40 et 17h15**.

## Etudes dirigées :

*Lundi / Mardi / Jeudi*

Les études dirigées sont encadrées par des instituteurs et/ou du personnel communal. Votre enfant doit y être inscrit sur le même schéma et dans les mêmes conditions que la garderie du soir. Horaires : **de 17h15 à 18h**.

**Le portail sera fermé à 17h15. Sauf urgence, vous ne pouvez pas récupérer l'enfant entre 17h15 et 18h.**

Pour des **inscriptions occasionnelles**, avec un **préavis de 48h**, merci de laisser un message au **06 86 78 08 92** en précisant :

- Date(s) de présence en garderie et/ou en étude dirigée
- Nom-Prénom-Classe de l'enfant
- Nom-Prénom du responsable légal et si besoin Nom-Prénom de la personne autorisée à récupérer l'enfant (cette personne doit **obligatoirement** être inscrite sur la fiche de renseignement « personne autorisée à récupérer l'enfant » et être munie d'une pièce d'identité)

Il n'y a pas d'études dirigées le vendredi mais une garderie de 16h30 à 18h. Vous pouvez récupérer l'enfant à tout moment sur ce créneau.

**ATTENTION : Si l'enfant est autorisé à quitter seul l'école, merci de remplir et signer le bas du formulaire garderie/études dirigées, de fournir une attestation sur l'honneur dans ce sens et de remettre les documents au personnel communal encadrant.**

TELEPHONE GARDERIE : 06 86 78 08 92

/

REFERENT ECOLE : 06 12 61 24 85

# CANTINE

Pour les **INSCRIPTIONS, RESERVATIONS, PAIEMENTS** des repas (chèques ou espèces), merci de vous présenter à l'**ETAT CIVIL** auprès d'**Isabelle PRIMITERRA**, service régie des cantines, les :

- Lundi de 8h-12h et de 14h-17h
- Mardi de 8h-12h
- Mercredi de 14h-17h
- Jeudi de 8h-12h et de 14h-17h
- Vendredi de 14h-17h

Vous pouvez également **RESERVER et PAYER** (carte bancaire) les repas en ligne afin que nous puissions les commander, depuis le site internet sécurisé dédié à la réservation des repas de cantine : <http://www.logicielcantine.fr/forcalquier/index.php>

## ATTENTION !

- **Mensuel** : avant le 3ème mercredi du mois en cours pour le mois suivant
- **Occasionnel** : avant le mercredi 17h de la semaine en cours pour la semaine suivante (sauf cas exceptionnel, se rapprocher d'Isabelle PRIMITERRA)
- Si votre enfant prend son repas le lundi après une période de vacances scolaires, vous devrez le réserver avant le mercredi de la dernière semaine d'école

## Merci de respecter ces délais pour le bon fonctionnement de tous !

Pour les enfants du personnel d'urgence (pompiers, soignants), une demande spontanée peut être prise en compte auprès d'Isabelle PRIMITERRA.

Pour les enfants qui présentent des **intolérances alimentaires** ou qui suivent un **régime alimentaire particulier**, merci d'avertir expressément

le référent école au **06 12 61 24 85**

Tout enfant inscrit et absent au déjeuner verra son repas décompté, sauf pour raison médicale dûment justifiée auprès d'Isabelle PRIMITERRA.

Le premier jour d'absence restant dû.